



Agents d'exploitation et chefs d'équipes d'exploitation

Réunion D.G.P.A /OS du 12 juillet 2005

Quelques rappels

le 23 septembre 2004, le précédent ministre a annoncé au CTPM portant sur le budget, une réforme statutaire pour les corps d'agents d'exploitation et chefs d'équipes d'exploitation. Cette réforme était annoncée comme applicable en janvier 2006.

Après une 1^{ère} réunion qui s'est tenue le 11 février et où les organisations syndicales ont exprimé leurs revendications, une 2^{ème} réunion devait être organisée dans un délai de 2 mois. Elle s'est en fait tenue le 28 juin, soit 5 mois plus tard, pour annoncer aux organisations syndicales que compte tenue des réformes aujourd'hui en discussion à la fonction publique sur la fusion des échelles 2 et 3, le ministère n'avait pas de proposition à faire.

Devant une telle situation, les organisations ont décidé de quitter la séance.

La réunion du 12 juillet

Pour faire face à ce front uni des organisations syndicales, la DGPA a décidé d'organiser dans l'urgence une réunion sur le dossier catégoriel des agents et chef d'équipe d'exploitation. Cette réunion s'est tenue le 12 juillet 2005.

Si la DGPA renvoie toujours la réforme du statut après les réformes engagées par la Fonction Publique sur la fusion des échelles 2 et 3, elle accepte aujourd'hui d'engager les discussions avec les organisations syndicales sur quelques aménagements statutaires.

Elle proposerait par ailleurs une amélioration du régime indemnitaire applicable dès 2006, mais sans pour autant indiquer l'ampleur de cette amélioration et sur quel type d'indemnité ou de prime.

La DGPA s'engage également à travailler sur les aspects liés à la promotion sociale des agents en vue d'améliorer la carrière des agents (passage de grade, passage de corps).

Sur la question d'accorder une bonification des années pour permettre aux agents de bénéficier réellement du service actif compte tenu de l'allongement de la durée de cotisation, la DGPA va se renseigner auprès de la Fonction Publique.

Restons mobilisés

Le front syndical uni a obligé l'administration à réagir. Les nouvelles propositions de la DGPA restent cependant très insuffisantes et surtout doivent se traduire concrètement pour les agents. Ces propositions sont loin de répondre à la nécessité d'engager dès 2006 une réforme du statut d'agent et chef d'équipe d'exploitation qui reconnaisse l'évolution des missions, des qualifications des agents et des conditions d'exercice de leurs tâches

Les trois organisations syndicales présentes le 12 juillet 2005, appellent les agents, chefs d'équipe et contrôleurs à se mobiliser pour une action de grande ampleur dès la rentrée de septembre afin que s'engagent sans délai de vraies négociations pour une réforme statutaire de haut niveau garantissant pour les 33000 AE et CEE un déroulement de carrière linéaire, le service actif avec une bonification ainsi qu'une revalorisation significative du régime indemnitaire.